n°96

OCTOBRE
2026

BRÉHAT INFOS



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE
DE BRÉHAT

SOMMAIRE

L'édito P. 2

Bilan estival
La fréquentation P. 4
L'office de tourisme P. 6
Le camping P. 7
Les commerçants P. 9
Les ports P. 11
Les sports P. 13

Bilan récup' et bilan pompiers P. 14

L'avancement de la réhabilitation des Rocs P. 15

La taxe GEMAPI P. 17

Présentation des services municipaux P. 18

Portrait et entretien avec Yann POTIN P. 19

La commission environnement P. 20

La reprise de la pépinière et portraits de familles P. 22

Les chenilles processionnaires et frelons asiatiques P. 24

Le Calendrier des évènements P. 25

Le Festival des Scènes de Bréhat P. 27

La Tribune libre P. 28

l'Hommage P. 29

Cartes postales P. 30

Infos mémo P. 31

Dernière minute P. 32

Directeur de la publication :
Olivier CARRÉ, maire,
iledebrehat@mairie-brehat.fr
Coordonnateur :
Virginie GOMBAULT, conseillère
virginiegombault.brehatmairie@gmail.com
Crédits Photos : Fanch Le Pivert L'île de Bréhat en photos, Jean-Pierre Le Saout.
Réalisation :
Groupe RoudennGrafik - Plérin
Tél : 02 96 58 02 03.
Imprimé sur papier PEFC.

Edito



Quand vous lirez ce nouveau Bréhat Infos n° 96, l'automne sera déjà bien installé sur notre archipel. Après l'effervescence de la saison estivale, et sa météo exceptionnellement chaude et sèche, le mois d'octobre s'accompagne traditionnellement d'un retour au calme, d'un temps où l'île retrouve son rythme de basse saison. Vous trouverez dans ce numéro un bilan très détaillé de cette saison estivale 2026 et de son climat exceptionnel.

Pourtant, c'est un climat d'un tout autre ordre qui m'interpelle aujourd'hui : celui de l'incertitude.

Qu'elles soient géopolitiques, nationales, économiques ou climatiques, les turbulences semblent un peu plus fortes, année après année :

- Après l'Ukraine et la bande de Gaza, c'est maintenant le Liban et l'Iran qui sont en guerre avec des répliques dont on ne connait pas encore les conséquences mais qui commencent à affecter les économies d'une manière importante. Et plus personne ne semble en mesure d'arrêter ces conflits.
- Les élections présidentielles françaises se rapprochent, bien malin celui qui pourrait donner à coup sûr le nom du futur président ou présidente, l'incertitude est totale, et, plus aucune décision qui pourrait impacter notre vie locale, ne sera prise à partir du début d'année 2027.



- Une seule certitude, les caisses de l'Etat sont vides et le renflouement des finances publiques affectera probablement nos comptes 2027, mais, dans quels secteurs et quelle ampleur, impossible de le savoir à l'heure où nous devons préparer nos budgets.
- L'été caniculaire vient de nous le confirmer, nous sommes maintenant dans une phase active du changement climatique. Ce changement, prévu depuis maintenant 40 ans par les scientifiques, va-t-il s'accélérer ? Comment notre île, épargnée par rapport à d'autres régions en termes d'intensité, va-t-elle être impactée ?

Ces turbulences multiples ne s'arrêtent pas par magie à la pointe de l'Arcouest et notre insularité ne nous en protège pas. Elles nous impactent déjà et nous impacteront de plus en plus dans l'avenir. Elles nous amènent à nous poser des questions tout à fait légitimes sur la manière de répondre à ces nombreux nouveaux défis.

Ces incertitudes pourraient nous paralyser, mais sur Bréhat, encore plus que sur le continent, elles nous forcent à agir. Être insulaire, c'est par définition savoir composer avec les éléments, s'adapter aux changements et anticiper les tempêtes. L'incertitude n'est pas une fatalité, elle doit être le point de départ de notre réflexion collective sur ce que nous voulons préserver et construire pour l'avenir de notre commune.

En exemple, je citerais la montée des eaux.

Nous savons maintenant qu'il va y avoir une montée des eaux, c'est une certitude mais son ampleur et sa temporalité sont encore incertaines. Pour réagir, nous avons, avec le CEREMA, expert en la matière, réalisé les études et les cartes de submersion correspondantes. Sur cette base, même si ce ne sont que des projections, nous devons travailler pour envisager comment nous allons nous défendre.

Ce travail, nécessaire pour lever toutes les incertitudes, devra être collectif et solidaire. Les moins menacés devront aider les plus menacés dans la recherche de solutions pour résoudre nos problèmes communs. Plus le contexte extérieur sera incertain, plus nos liens de proximité devront être solides.

Si le contexte mondial nous échappe, le destin de notre île se dessine ici, maintenant et ensemble. En transformant nos doutes en projets et nos inquiétudes en solidarités concrètes, nous continuerons à faire de Bréhat un havre de stabilité et de bien-être.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle fin d'année, sereine et tournée vers l'avenir.

Olivier CARRÉ



Bilan fréquentation 2026



Globalement, la saison estivale en France, a été marquée par plusieurs vagues caniculaires, un ensoleillement maximum et des précipitations au plus bas.
Dans ce contexte, Bréhat a très bien tiré son épingle du jeu, avec des températures moins étouffantes mais estivales et finalement une météo très agréable pendant tout l'été.

LA FRÉQUENTATION A ÉTÉ TRÈS IMPORTANTE EN JUILLET ET EN AOÛT.

En juillet, nous avons accueilli 83 000 visiteurs, soit 9% de plus qu'en juillet 2025.
En août, nous avons accueilli 109 000 visiteurs soit 2% de plus qu'en août 2025.
Ces deux très bons mois viennent largement compenser les mois de mai et juin qui avaient vu des fréquentations en retrait par rapport à 2025.
A l'heure où nous écrivons ces lignes, il est clair que la saison 2026 verra un léger accroissement de la fréquentation par rapport à 2025 et 2024. Voir tableaux récapitulatifs.
Ce qui caractérise le plus cette saison estivale, c'est le degré de satisfaction des différentes parties prenantes :

- Pour les avis des commerçants (détail de leurs retours dans les pages suivantes)
- Pour les visiteurs, nous n'avons pas reçu en mairie de lettres dénonçant la sur-affluence et les désagréments qui en découlent. L'évaluation de l'office de tourisme confirme cette bonne impression générale
- Pour les habitants, malgré la nette augmentation de fréquentation confirmée par les compteurs pour le mois de juillet, certains habitants pensaient que les « juilletistes » étaient moins nombreux que les années précédentes.

Cette bonne perception partagée par tous provient pour nous de la combinaison de la très bonne météo avec les bonnes habitudes qui ont été prises suite à la mise en place de la régulation, et l'absence du buzz négatif que l'on avait pu observer les années précédentes.
Nous n'avons pas eu un seul jour où la fréquentation a été très faible due à une mauvaise météo suivie par un pic de rattrapage. Au contraire, nous avons toujours eu de bons niveaux de fréquentation, jour après jour.
La moyenne journalière sur les mois de juillet et août atteint presque 3100

visiteurs/jour.
Logiquement, la moyenne journalière (journée entière) pendant la période de régulation, du 27 juillet au 21 août, a été supérieure à 3500 visiteurs/jour.
Comme déjà observé depuis 2 ans, la fréquentation durant les week-ends de régulation, qui était faible, se rapproche maintenant de la fréquentation des jours de semaine (3350 visiteurs/jour).

Un travail important avait été réalisé avec quelques commerçantes durant l'hiver pour diminuer le buzz négatif créé par l'annonce de la régulation dans les journaux régionaux et nationaux.

Il a été décidé de prendre l'arrêté de régulation pour une période de 3 ans, au même niveau que ce qui avait été fait en 2023,2024 et 2025. L'arrêté n'a pas fait l'objet d'une discussion en conseil municipal (c'est un arrêté du maire qui ne nécessite pas l'approbation du conseil) et aucune communication n'a été faite dans les journaux. Le résultat de cette stratégie a été positif à tous les niveaux.

Les seuils de régulation (3000 pour les traversées directes des Vedettes de Bréhat et 1700 pour les activités privées) ont été atteints à quelques occasions :

- L'alerte à 100% a été déclenchée le 20 août avec 4700 atteint à 14h00 (les deux seuils ont été légèrement dépassés à 14h30)
- L'alerte à 85% (correspondant à 4000 visiteurs) a été déclenchée les 5 et 11 août, respectivement à 12h50 et 14h00
- Les seuils respectifs des compagnies privées ont été dépassés un certain nombre de fois, sans pour autant impacter trop fortement la fréquentation globale.

La régulation est maintenant bien intégrée dans l'esprit des visiteurs, qui ont le réflexe de réserver leur traversée à l'avance, permettant de planifier et de fluidifier les arrivées sur l'île.
On note aussi en 2026, une augmentation du nombre de bateaux « extérieurs ». Ce sont les bateaux qui amènent des visiteurs à la journée, non seulement de Perros-Guirec mais aussi d'Erquy, Pléneuf-Val-André ou Saint-Quay-Portrieux.

EN RÉSUMÉ, UNE SAISON ESTIVALE RÉUSSIE EN 2026.

Vous trouverez dans les pages suivantes la saison vue par les commerçants, vue depuis l'office de tourisme, le bilan du camping avec maintenant 6 éco-cabanes en opération et aussi le bilan portuaire et les activités sportives.

Olivier CARRÉ

Bilan de la fréquentation 2025

MOIS	COMPTAGE CAPTEURS
Février	9071
Mars	12133
Avril	43182
Mai	55350
Juin	49609
Juillet	75202
Août	106619
Septembre	38077
TOTAL	**389243**

Bilan de la fréquentation 2026

MOIS	COMPTAGE CAPTEURS
Février	8980
Mars	12962
Avril	44326
Mai	51583
Juin	46782
Juillet	82126
Août	108854
Septembre	46217
TOTAL	**401830**

Comparaison fréquentation 2025/2026

MOIS	NOMBRE	POURCENTAGE
Février	- 91	- 1,0
Mars	829	6,4
Avril	1144	2,6
Mai	- 3767	- 7,3
Juin	- 2827	- 6,0
Juillet	6924	8,4
Août	2235	2,1
Septembre	8140	17,6

	Année	Visiteurs	Augmentation de la fréquentation
Comparaison 2025 / 2026	2025	389243	
	2026	401830	3 %

BILAN DE LA SAISON TOURISTIQUE

À l'heure de dresser le bilan de la saison touristique 2026, l'Office de tourisme de Bréhat revient sur un été particulièrement dynamique, marqué par une fréquentation soutenue, de nombreux événements et des retours visiteurs globalement très positifs.



UNE FRÉQUENTATION SOUTENUE ET DES VISITEURS CONQUIS

SENSIBILISER AUX BONNES PRATIQUES

L'Office de tourisme a poursuivi son travail de sensibilisation aux bonnes pratiques et au respect de l'environnement de l'île. Une communication autour des écogestes a été lancée à travers deux supports : le « Guide du bon voyageur » et le « Guide du bon cycliste ». Ceux-ci ont été diffusés chez les commerçants, sur le site internet et les réseaux sociaux de l'Office de tourisme, ainsi que sur le panneau lumineux de l'Arcouest.
L'Office a également assuré un affichage et une communication autour du camping, afin de mieux informer et orienter les visiteurs.

DE NOMBREUX ÉVÉNEMENTS

Les mois de juillet et août ont été particulièrement intenses pour l'équipe, avec une importante mobilisation autour de la création des affiches, de la mise en avant et de la communication des nombreux événements organisés sur l'île.
L'un des temps forts de la saison a été la séance de dédicace d'Antoine de Caunes à la Citadelle, organisée par l'Office de tourisme et les Courants d'Arts. Cette nouvelle édition a rencontré un franc succès.

DES FLUX TOURISTIQUES DAVANTAGE ÉTALÉS

Le ressenti de l'équipe de l'Office de tourisme est très positif avec une impression de plus grande fluidité.
Les visiteurs ont été nombreux chaque jour, avec une fréquentation particulièrement importante les samedis. Fait intéressant : aucun visiteur n'a exprimé le sentiment d'une île confrontée à un trop grand nombre de touristes.

ANTICIPER SON SÉJOUR : UN ENJEU ESSENTIEL

Les principaux retours négatifs concernent surtout les visiteurs qui n'avaient pas suffisamment organisé ou anticipé leur journée sur l'île, notamment au mois d'août.
Certains ont ainsi été confrontés à des loueurs de vélos affichant complet, à des restaurants ne pouvant plus accueillir de nouveaux clients ou encore à des départs du petit train complets.
Ces situations rappellent l'importance, de préparer sa venue et de réserver à l'avance les prestations souhaitées, particulièrement durant les périodes de forte fréquentation.
Un autre point de vigilance a été soulevé par les visiteurs : lors des épisodes de fortes pluies, les possibilités de s'abriter restent limitées sur l'île, hormis notamment le préau de la salle des fêtes. Ce retour constitue une piste de réflexion pour les prochaines saisons.

Un bilan positif qui invite désormais à poursuivre les efforts engagés afin de concilier l'attractivité de Bréhat, la qualité de l'accueil et le respect de son environnement exceptionnel.

Camille PETIBON
Nathalie BAURY
Office de Tourisme

CAMPING MUNICIPAL

La saison touristique 2026 du camping municipal de l'Île de Bréhat présente un bilan très satisfaisant. Du 1er mai au 30 septembre, la fréquentation est en augmentation par rapport aux années précédentes, confirmant l'attractivité du camping et la pertinence de son offre.



Cette progression concerne notamment **l'hébergement classique sous tente,** qui connaît une évolution positive. Cette tendance est particulièrement encourageante et démontre que le camping traditionnel conserve toute sa place dans l'offre touristique de Bréhat. Les visiteurs restent attachés à un mode de séjour simple, authentique, convivial et au plus près de la nature.

AUTRE FAIT MARQUANT DE LA SAISON : LE TRÈS GRAND SUCCÈS DES SIX ÉCO-CABANES.

Elles ont affiché un très fort niveau de remplissage tout au long de la saison, confirmant l'intérêt des visiteurs pour cette nouvelle forme d'hébergement. Originales, confortables et intégrées dans leur environnement, elles répondent aux attentes d'une clientèle recherchant une expérience différente, en harmonie avec la nature.

Le succès des éco-cabanes confirme ainsi la pertinence des investissements réalisés par la commune et leur rôle dans **la diversification et la modernisation de l'offre du camping municipal.**

La progression de la fréquentation sous tente, associée au succès des éco-cabanes, démontre **la complémentarité des différentes offres d'hébergement.** Le camping répond ainsi aussi bien aux campeurs attachés à la tradition qu'à une clientèle recherchant davantage de confort et d'originalité.

La qualité de cette saison repose également sur **la qualité de l'accueil assuré par les responsables du site.** Leur disponibilité, leur écoute, leur professionnalisme et leur implication quotidienne ont largement contribué à la satisfaction des visiteurs. Leur connaissance de l'île et l'attention portée aux campeurs participent pleinement à l'image positive du camping et à la

Bilan estival



fidélisation de la clientèle. Leur investissement tout au long de la saison mérite d'être souligné et remercié.
Le camping municipal constitue également **un véritable outil d'attractivité touristique** pour Bréhat. En favorisant des séjours de plusieurs jours, il permet aux visiteurs de découvrir l'île autrement qu'à travers une simple excursion à la journée. Les campeurs participent ainsi à la vie économique locale en fréquentant commerces, restaurants, services et activités.

DES AMÉLIORATIONS À POURSUIVRE

Malgré ce bilan positif, certains équipements devront faire l'objet d'une attention particulière. Les toilettes et les sanitaires constituent notamment un axe d'amélioration prioritaire.
Une réflexion pourrait être engagée sur leur rénovation et leur modernisation afin d'améliorer le confort, la fonctionnalité, la gestion de l'eau, l'accessibilité et la qualité générale des équipements. Cette évolution permettrait de mettre progressivement les infrastructures sanitaires en cohérence avec la qualité de l'offre proposée, notamment celle des six éco-cabanes.

CONCLUSION

La saison 2026 confirme la place importante du camping municipal dans l'offre touristique de l'Île de Bréhat.
Fréquentation en hausse, progression de l'hébergement sous tente, succès des six éco-cabanes et qualité de l'accueil constituent les principaux enseignements de cette saison.
Ces résultats confortent les choix engagés par la commune et permettent d'envisager l'avenir avec confiance, dans une logique de tourisme de qualité, respectueux de l'environnement et bénéfique pour l'économie locale.

Stéphan MORLEVAT

UNE BONNE SAISON POUR LES COMMERÇANTS

2026 était la saison de tous les dangers : Contraction du pouvoir d'achat, conflit dans le golfe Persique, printemps instable suivi d'une canicule de plus en plus marquée. L'activité touristique dépend de la météo, ce n'est pas une nouveauté.

Le début de saison a été difficile, mars et avril se révélant globalement frais avec des passages nuageux et des averses. Restaurants, commerces de bouche, magasins de souvenirs ou d'alimentation, tous les secteurs liés à l'activité touristique ont observé le début de saison avec appréhension. Le week-end de l'Ascension, franchement mauvais, a heureusement été compensé par celui de la Pentecôte. Il faut rappeler que ces week-ends traditionnellement très fréquentés sont importants pour les commerçants, leur permettant de se constituer une trésorerie et de préparer les commandes d'été dans de bonnes conditions. Après une première quinzaine de mai de nouveau fraîche et perturbée, les températures ont connu une hausse importante suivie d'une canicule, heureusement un peu ventilée, qui a duré tout l'été.

Au cours de la saison 2026, les commerçants bréhatins ont observé :

- une très forte activité en juillet et la première quinzaine d'août avec une baisse brutale pour certains après le 15 août ;
- une fréquentation touristique plus régulière et donc une activité plus facile à gérer et de meilleures conditions d'achat pour les clients ;
- une activité plus soutenue les week-ends ;
- davantage de visiteurs en provenance de St Quay, Perros ou Binic avec un pouvoir d'achat supérieur à la moyenne, bons clients des restaurants et des magasins de souvenirs ;
- un nombre plus important de touristes étrangers notamment en provenance du sud de l'Europe (Italiens et Espagnols) ainsi que des habitués du sud de la France à la recherche d'un peu de fraîcheur en Bretagne ;
- un taux de remplissage des résidences secondaires supérieur à la moyenne avec des habitants et des locataires (venus profiter du microclimat bréhatin) clients importants des commerces de bouche ;



Bilan estival



- une bonne fréquentation des commerces situés en dehors du bourg ;
- un pouvoir d'achat en baisse qui s'est manifesté clairement par une moindre consommation (repas sans dessert, boissons limitées, moins d'achats de souvenirs...). La régularité de la fréquentation et le niveau élevé du nombre de visiteurs ont cependant permis de préserver les chiffres d'affaires. En revanche, la vente de produits locaux, notamment alimentaires, a connu une activité soutenue.

Il faut rappeler les vulnérabilités de ce secteur d'activité, fondamental pour la vie économique et l'attractivité de Bréhat : aléas climatiques, logement des saisonniers (plus d'une cinquantaine) sur un marché saturé, essentiel de l'activité annuelle concentrée sur quelques mois.

Dans le secteur du commerce balnéaire, chaque saison est un pari qu'il faut absolument gagner. Il semble que, d'après les commerçants de Bréhat, celui de 2026 soit globalement réussi.

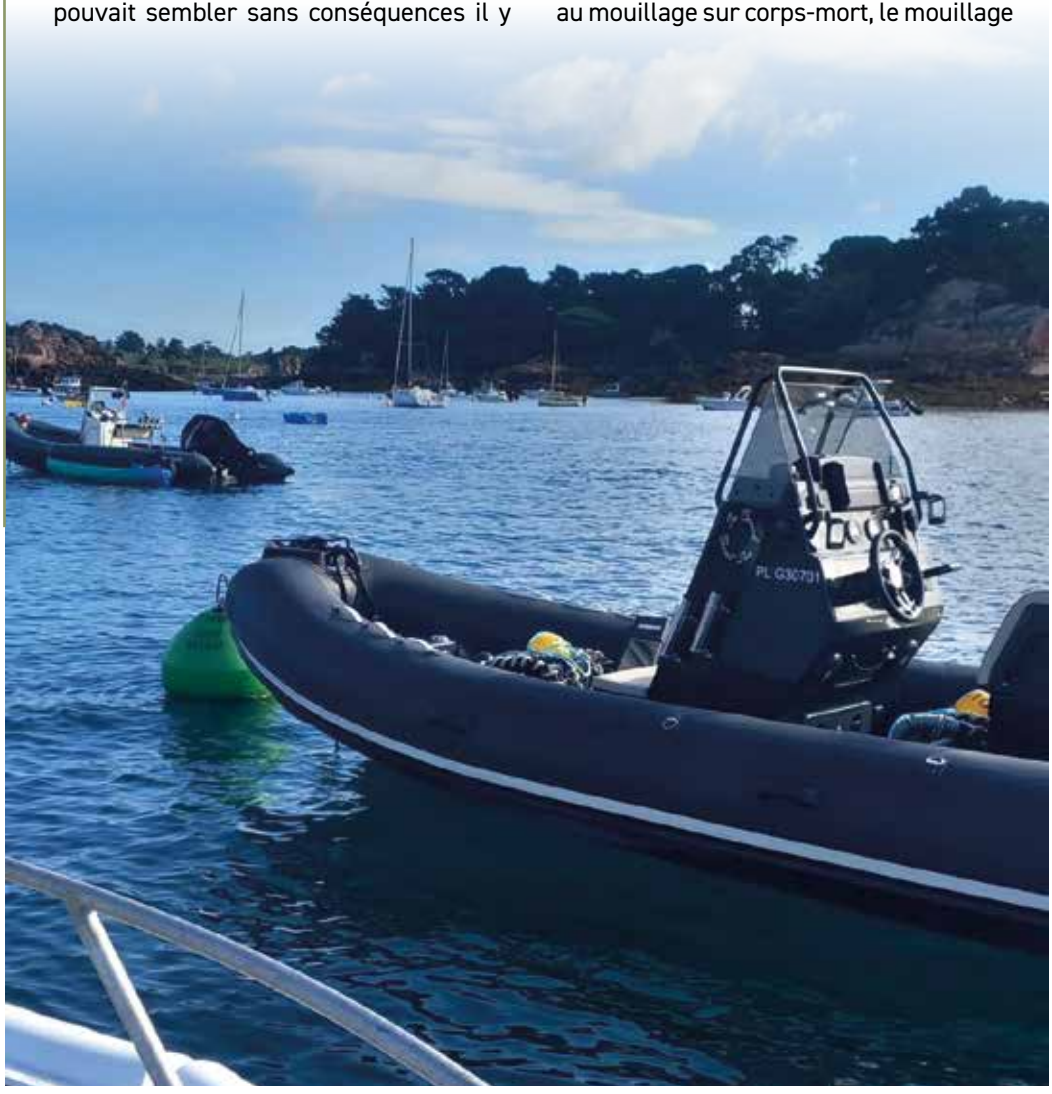
Patrick PICARD,
2ème adjoint.

Le pole portuaire fait le bilan de la saison

Cette année a été marquée par une réorganisation du pôle portuaire, avec la création d'un poste de responsable portuaire regroupant les missions auparavant réparties entre l'agent portuaire et la gestion administrative des ports. Malgré une prise de poste tardive, le 8 juin, le bilan de la saison reste plutôt positif. Les chiffres de fréquentation devraient être légèrement supérieurs à ceux de l'année dernière. Cette saison a aussi été marquée par la bonne participation de Jacques Prigent, notre saisonnier, ainsi que par le soutien précieux des différents services de la mairie, des élus et des référents portuaires.

La fréquentation importante du port en période estivale a toutefois nécessité un travail régulier de vigilance et de rappel des règles auprès des usagers : baignade dans des zones de navigation, casiers de pêche mouillés avec des bouts pouvant se prendre dans les hélices, ou encore une régate organisée sans en informer les autorités portuaires. Nous rappelons par ailleurs que la vitesse est limitée à 5 nœuds dans la bande des 300 mètres au large des côtes, une règle qui s'applique également dans le Kerpont, où se croisent en été de nombreuses activités : baignade, plongée, canoë-kayak notamment. Ce qui pouvait sembler sans conséquences il y a quelques années devient aujourd'hui potentiellement dangereux, à mesure que la fréquentation augmente et que les activités se diversifient : kitesurf, jet-ski, nage en eaux libres, entre autres.

Nous avons également dû intervenir à plusieurs reprises pour sensibiliser les plaisanciers à une source de confusion récurrente : les zones de mouillages et d'équipements légers (ZMEL) sont signalées sur les cartes « SHOM » par un simple symbole d'ancre, ce qui peut laisser penser que le mouillage y est libre. Or, il s'agit bien de zones réservées au mouillage sur corps-mort, le mouillage



forain n'y étant pas autorisé. Un travail de fond avec le SHOM, l'Almanach du marin breton, le Bloc Marine ou encore des plateformes comme Navily, serait à envisager pour lever cette ambiguïté et rectifier certaines erreurs. Nous restons à l'écoute de toute proposition permettant d'améliorer la situation.

Nous avons par ailleurs été interpellés sur un manque de communication concernant certaines manifestations pouvant impacter les usagers des ports telles que les Scènes de Bréhat ou le rallye Trans Armorique. La nouvelle équipe du pôle portuaire s'étant mise en place cette année, nous nous engageons à améliorer cette communication dès la saison prochaine.

Les doléances des usagers ont également été prises en compte, notamment concernant l'entretien et l'éclairage de la cale du port de la Chambre. Ces problèmes seront traités prochainement. Le manque de services au port de la Corderie a également été signalé. Nous ferons notre possible pour améliorer la situation : des rendez-vous sur le terrain ont déjà eu lieu avec les référents et plusieurs usagers, et des problèmes d'évitage ont pu être réglés. Deux demi-journées de travail avec une mini-pelle ont notamment permis de dégager le chenal du port de la Corderie, facilitant le passage de la barge et des usagers, et de créer de nouveaux emplacements de mouillage à attribuer.

NOUVEAUTÉS ET PROJETS EN COURS

Nouveauté cette année : afin d'éviter les confusions lors de la reconnaissance des corps-morts en début de saison, une étiqueteuse sera prochainement acquise. Elle permettra d'identifier clairement chaque mouillage et facilitera le travail de contrôle du responsable du pôle portuaire.
Autre nouveauté annoncée : la création d'une liste d'attente unique, payante et consultable, pour l'attribution des mouillages. Ce projet, évoqué depuis plusieurs années, doit permettre de clarifier et fiabiliser les démarches pour les futurs usagers du port.

RAPPEL AUX USAGERS : IDENTIFICATION DES MOUILLAGES

Concernant l'hivernage, nous rappelons aux usagers que leur mouillage doit rester identifiable en toute saison : le numéro du corps-mort doit être visible sur la bouée, et si celle-ci est retirée pour l'hiver, ce même numéro doit apparaître sur la bouée d'hivernage. Les corps-morts non identifiables seront considérés comme abandonnés et pourront faire l'objet d'une campagne de désencombrement du plan d'eau.

Olivier JACQUES,
Agent des ports



Bilans sportifs 2026

Activité TENNIS 2026

Pour la 5e année consécutive et à la faveur d'une météo exceptionnelle, l'activité tennis s'est très bien déroulée avec de nombreux stagiaires jeunes et adultes, filles et garçons, venant de toute la France et de l'étranger.

De nombreux bréhatines et bréhatins ont également participé aux différents stages. Un tournoi estival a été organisé. Le tournoi jeune ayant été remporté par Hippolyte GAYRAL face à Louis BUYSSENS, le tournoi homme remporté par Benjamin FORTIN face à Maxime MALABAR, chez les femmes Louise MAROT s'est imposé face à Margot RIVIERRE. Comme les quatre années précédentes, l'ensemble des participants à l'activité de tennis a été satisfait preuve en est, l'ensemble des élèves enfants et adultes des années passées est revenu prendre des cours et stages. Toutes les balles de tennis utilisées pendant la saison ont été offertes à l'Ehpad. Les prochains stages auront lieu durant les vacances scolaires de la Toussaint.

Sacha BINET

Activité PLONGÉE 2026

La saison 2026 pour le club de plongée a eu deux visages : les trois premières semaines de juillet furent très calmes, le mois d'août l'activité a été beaucoup plus soutenue.

Cet été : 28 baptêmes de plongée ont été réalisés, trois formations niveau 1, 3 formations Jeunes, 4 packs découvertes, 32 plongées « Exploration » et une randonnée subaquatique.
Des baptêmes et formations jeunes ont été réalisés avec des enfants de Bréhat, le club souhaite étendre ses activités subaquatiques l'année prochaine aux collégiens et lycéens bréhatins.

Dominique RUAUX

RALLYE NAUTIQUE 2026

Carton plein pour le deuxième Rallye nautique de Bréhat !
Pour sa deuxième édition, le Rallye nautique de Bréhat coorganisé par les Glénans, la municipalité et l'APPG a réuni 55 bateaux. La brise de noroit de 10 nœuds et un magnifique soleil créaient des conditions idéales pour une épreuve réussie.
La première catégorie à se lancer était celle des quillards pour un grand tour qui les menait à Loguivy, puis à Cain Ar Mons dans l'est de Bréhat avant de passer la ligne d'arrivée devant La Chambre. Le Loup de Pierre LE PICARD, déjà vainqueur l'an dernier se détachait rapidement et n'était jamais rattrapé par ses concurrents.
Venaient ensuite les dériveurs. Noël PAUL, sur son Laser, tentait dès le départ une option en direction de Bréhat, tandis que le gros de la flotte luttait contre le courant devant Les Piliers. Option payante puisqu'elle le menait à la victoire.

En catamaran, le boulanger de Bréhat, Stéphane ANDRE avec son jeune fils Nominoé, prenait la même option et distançait jusqu'au bout la flotte.
En Optimist, c'est Milo, le petit-fils de Christian SAGLIO, multiple vainqueur des régates de Bréhat, qui emporte la coupe.
A l'issue du Rallye, la distribution des prix s'est déroulée sur le terrain du centre nautique. Particulièrement bien dotée par les Glénans, l'APPG, les chantiers DAUPHIN NAUTIC et TRIEUX MARINE, ainsi que par les commerçants de Bréhat, elle s'est prolongée par un verre de l'amitié au cours duquel chacun s'est promis de revenir l'an prochain.



Yves JAMBU-MERLIN

Premier bilan de la récup'

En avril, l'association Ut'île a créé La Récup' qui a ouvert ses portes dans un espace contigü à la déchèterie avec pour objectif de donner une seconde vie sur l'île aux objets de la vie quotidienne.



Merci à tous les bénévoles qui ont permis d'offrir de nombreux créneaux d'ouverture au sein d'une Récup' accueillante. Merci également à tous les utilisateurs car rapidement, le principe de dépôt d'objets a été compris en termes de qualité et de diversité. De même, au niveau des retraits, globalement, les visiteurs ont bien compris le principe de la participation financière libre. Participation financière qui permettra à l'association de poursuivre son développement (achat d'un nouveau container, assurance, financement de nouveaux projets au sein de la Récup'...).

Au niveau quantitatif, nous sommes également heureux de vous dire qu'entre avril et août, ce sont plus de 1200 personnes qui sont venues profiter de ce service, soit en venant déposer des objets qui ne leur servaient plus, soit en venant chiner un objet qui leur était utile.

C'est ainsi plus de 1.7 Tonne d'objets qui sont sortis du circuit « déchets » et qui ont trouvé une deuxième vie sur l'île de Bréhat. C'est un très bon début dont nous pouvons tous nous réjouir !

Par ailleurs, nous avons pu constater que cet endroit créait du lien social, et des personnes qui n'avaient pas l'habitude de se côtoyer ont eu plaisir à échanger et découvrir de nouvelles personnes.

Pour ce qui est des perspectives d'avenir, nous aimerions investir dans de nouvelles infrastructures pour créer différents espaces protégés des intempéries et aussi proposer plus de créneaux d'ouverture (la Récup' est aujourd'hui ouverte seulement aux horaires de la déchèterie), afin de permettre aux gens qui travaillent de pouvoir en profiter (ouverture tardive ou bien la fin de semaine).

Mais pour cela, nous avons besoin de plus de bénévoles, alors n'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre l'équipe !

Ut'île, c'est aussi et toujours les deux vides placards annuels de printemps et d'automne qui sont toujours un succès. A chaque session, près de la moitié des vêtements déposés trouvent une nouvelle vie sur l'île. Le reste étant donné aux Restos du Cœur après un dernier tri.

Et pour Noël, les artistes de la Récup' vous proposeront de petits objets cadeaux créés avec les objets récupérés, alors venez nous rencontrer au marché de Noël pour découvrir tous nos petits trésors à offrir !

Marie, Miléna, Céline, Michèle

Bilan sapeur-pompier

Cette année les pompiers de l'île avaient en renfort 3 pompiers continentaux en CDD pour juillet et aout.

36 interventions en juillet : 26 de jour et 10 de nuit

- 1 évacuation en hélicoptère
- 11 via les «Vedettes de Bréhat»
- 9 via le «Men Garo» (bateau pompier)
- 1 via la SNSM

Le reste géré sur place par les trois médecins de l'île en alternance ou par la caserne.

34 interventions en aout : 26 de jour et 8 de nuit

- 2 évacuations en hélicoptère
- 8 via les «Vedettes de Bréhat»
- 2 via le «Men Garo»
- 3 via la SNSM

Le reste identique à juillet

Au 10 septembre, nous en sommes à 145 interventions depuis le début d'année (15 de moins que l'an dernier)
Pas de feux importants cet été, mais des inattentions, et ce, malgré l'interdiction de faire des brûlages.
Merci à tous de faire attention. Merci à tous les intervenants.

Les Sapeurs-pompiers de Bréhat

L'AVANCEMENT DU PROJET DES ROCS

L'avancement physique des travaux de réhabilitation de l'immeuble des Rocs n'a pas été, durant le premier semestre 2026, en ligne avec les plannings prévisionnels mais un certain nombre de tâches indispensables pour la suite du chantier ont été réalisées.

LA DÉMOLITION

Ce lot, confié à l'entreprise LAVIGNE, a rencontré des difficultés principalement dues à une compréhension différente des tâches à exécuter entre la maitrise d'œuvre et l'entreprise.
Un différend existait sur les éléments à démolir. Ce différend a été réglé et les travaux de démolition sont maintenant terminés.

LE GROS-ŒUVRE

C'est l'entreprise EIFFAGE qui était en charge de ces travaux. Ils sont terminés à l'exception de quelques travaux de finition. Toutes les ouvertures, les murs de l'extension du bâtiment, les boxes créés au sous-sol, les travaux de renfort des structures au 1er et 2ème étage sont terminés.



Les ouvertures structurelles sont terminées

LES TRAVAUX DE CHARPENTE

L'entreprise LA CHARPENTERIE a réalisé ces travaux qui consistaient à fabriquer la charpente de l'extension, ouvrir des trémies pour de nouveaux Velux et en refermer d'autres. Ces travaux sont terminés.

LES TRAVAUX DE COUVERTURES

L'entreprise MACE COUVERTURE a réalisé ces travaux. Ceux-ci consistaient en la pose d'ardoises sur l'extension, l'enlèvement ou la pose de nouveaux velux avec les finitions associées. Ces travaux sont terminés.

LES MENUISERIES EXTÉRIEURES

Ce lot, confié à l'entreprise THOMAS MENUISERIE, consistait en la pose de toutes les menuiseries extérieures, qui devaient être créées ou remplacées. 80% des menuiseries sont posées à ce jour.

LES TRAVAUX DE CHARPENTE



Les bâtiments sont maintenant hors d'air, hors d'eau

L'entreprise LA CHARPENTERIE était en charge de ces travaux qui consistaient à fabriquer la charpente de l'extension, ouvrir des trémies pour de nouveaux Velux et en refermer d'autres. Ces travaux sont terminés.

LE VRD ET LES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Ce lot est réalisé par l'entreprise TERRIDEAL. L'ensemble des canalisations d'eau usées du niveau rez-de-chaussée ont été reprises, aussi bien sous les dalles du bâtiment qu'à l'extérieur. Tous les fourreaux pour les câbles électriques ou de communications ont été mis en place. Les conduites d'alimentation en eau potable ont été remplacées entre les compteurs et la distribution dans les bâtiments. Un puits perdu pour

l'évacuation des eaux pluviales de la nouvelle extension a été créé.
Il restera dans ce lot à réaliser tous les aménagements extérieurs (pavages, rampes « PMR » en béton brossé, sable-chaux, etc.

LE LOT PLOMBERIE-SANITAIRES-VENTILATION-CHAUFFAGE

Confié à l'entreprise AGC de Paimpol, les travaux préparatoires de passage de gaine de ventilation ou de tuyauteries ont été avancés autant que faire se peut.

LE LOT ÉLECTRICITÉ-COURANTS FAIBLES :

C'est la SNEF, basée à Saint-Brieuc qui réalise ces travaux. Comme pour le lot précédent, les chemins de câbles et autres accessoires ont été préparés.



L'espace d'accueil pour enfants prêt à recevoir les doublages des cloisons

Pour résumer l'avancement, les bâtiments sont maintenant « Hors d'eau/Hors d'air » et prêts pour recevoir les corps d'état du second œuvre.

QUELLES SONT LES RAISONS DU RETARD PRIS PAR RAPPORT AU PLANNING INITIAL ?

Il y en a trois :

- La première tient à la nature des travaux. Lors d'une rénovation, il y a toujours des imprévus et des surprises. La plus importante, sur ce chantier, a été la composition des planchers au R+1 et R+2.
 Ces planchers devaient initialement être conservés mais le démontage des cloisons des anciennes chambres a entrainé des affaissements des sols, qui n'étaient pas récupérables. L'ensemble du plancher a dû être enlevé, entrainant un certain retard.
- La deuxième est la coordination indispensable entre les différentes entreprises, rendue plus difficile et chronophage compte tenu des traversées en vedettes.
- La troisième est la réticence des entreprises à travailler pendant la saison estivale, par crainte de retards dus aux déplacements sur l'île ou des retards dans l'arrivée des matériaux et matériels qui ne sont pas prioritaires par rapport à l'approvisionnement des denrées alimentaire de l'île.

La maîtrise d'œuvre a, bien sûr, révisé le planning général du chantier et nous annonce une mise à disposition du bâtiment pour le mois d'avril 2027.

Sur la base de ce planning, il est prévu d'attribuer les logements et les chambres de saisonniers vers la fin du mois de février 2027 pour permettre aux futurs locataires de s'organiser en conséquence.
C'est la commission d'attribution des logements qui devra prendre les décisions d'attribution en fonction de critères déjà prédéfinis. Elle se base uniquement sur les dossiers de demandes de logement qui doivent être intégralement remplis pour être pris en compte. Une présélection des dossiers valides est faite avant la réunion de la commission.
Cette commission, qui depuis le début de ce mandat a déjà attribué deux appartements communaux, est composée d'élus et d'habitants bréhatins (résidents permanents et secondaires).
Lorsque la commission a choisi le futur locataire d'un logement, celui-ci est contacté pour confirmer son accord. Cette étape franchie, ce sont les services administratifs de la commune qui préparent le bail locatif correspondant.

Olivier CARRÉ



La taxe GEMAPI

Derrière cet acronyme difficile à mémoriser, se cache une compétence qui devient, avec le changement climatique, de plus en plus importante : la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations. C'est une compétence communale qui est transférée en général à l'EPCI de rattachement.

La commune de l'île de Bréhat est une commune isolée, non rattachée à GPA (Guingamp-Paimpol Agglomération). De ce fait, elle conserve sa compétence « Gémapienne ».

C'est une loi de 2014, la loi MAPTAM, qui avait créé cette compétence. L'absence de milieux aquatiques importants et la perception des risques liés aux inondations considérés comme faibles sur Bréhat ont eu pour conséquence que cette loi n'a pas été considérée comme d'un intérêt majeur pour l'île.

La situation est aujourd'hui différente. La loi climat-résilience de 2021, nous a incités à réaliser des études pour mieux apprécier l'érosion du trait de côte et la montée des eaux, ce que nous avons fait récemment. Les résultats de ces études peuvent être résumés en deux points :

- L'île sera relativement peu affectée par l'érosion du trait de côte du fait de la nature granitique de la plus grande partie du littoral ;
- En revanche, les zones basses de l'île seront impactées par la montée des eaux et pourront être inondées avec, en particulier, la zone de la place du bourg, cœur de l'île.

Il parait donc important et urgent de démarrer des études pour trouver la meilleure solution en termes d'ouvrages de défense à la mer. Des discussions ont lieu au niveau national pour décider comment financer ces études et ces ouvrages. Mais, au vu de l'état des finances nationales, il est peu probable que ce débat aboutisse rapidement. Les administrations nous incitent à utiliser la taxe GEMAPI qui a été créée pour traiter ces problématiques.

En effet, la taxe couvre quatre missions :

- l'aménagement des bassins hydrographiques ;
- l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, lacs ou plans d'eau ;
- **la défense contre les inondations et contre la mer ;**
- la protection et la restauration des sites aquatiques et zones humides.

C'est la troisième mission qui nous concerne le plus.

La mise en place de la taxe GEMAPI se fait en deux étapes avec deux délibérations du conseil municipal.
La première délibération pose le principe de la taxe. Cette délibération a été approuvée par 9 voix « pour » et 2 abstentions, le 28 septembre 2026 pour permettre son application en 2027.
La deuxième délibération devra être prise dans les premiers mois de l'année 2027. Cette délibération fixera le montant des recettes que la commune entend lever en 2027 pour financer les études ou les travaux de défense à la mer. Ces recettes sont exclusivement affectées au financement des dépenses de fonctionnement ou d'investissement résultant de la compétence « Gémapienne ». En aucun cas, elles ne peuvent financer d'autres dépenses de la commune.
Le montant global voté par le conseil municipal sera réparti par l'administration fiscale entre tous les contribuables assujettis aux quatre taxes directes locales (Taxes foncières sur les propriétés bâties, taxes foncières sur les propriétés non bâties, taxe d'habitation sur les résidences non affectées à l'habitation principale et cotisation foncière des entreprises).
Vous pouvez constater sur vos avis d'impôts locaux 2026 qu'il existe déjà une colonne pour la taxe GEMAPI mais que celle-ci n'est pas renseignée. Elle le sera en 2027.
La loi impose un plafond maximum pour les recettes issues de cette taxe. Ce plafond est de 40 euros par habitant sur la base de la population DGF (qui est de 1136 habitants en 2026).
La recette GEMAPI sera loin de couvrir dans les années à venir nos besoins en financement pour les ouvrages de défense à la mer, mais elle nous permet de commencer tout de suite les études indispensables.
En espérant que, dans le même temps, l'État aura affiné la politique de défense contre les effets du changement climatique, et mis en place des financements associés.

Olivier CARRÉ

PRÉSENTATION DES SERVICES COMMUNAUX



Julienne BOUCHARD
Directrice Générale des Services



Eric GRISON
Policer municipal

SERVICE TECHNIQUE



Yann POTIN
Responsable du Service Technique



Christophe BOURGES
Adjoint au Responsable du Service Technique



Christopher PRIGENT
Chef d'équipe



Emmanuel LE ROLLAND
Responsable Déchèterie



Clément ROSSIGNOL
Agent technique



Steven MULON
Agent technique



Jean-Davy AUFFRET
Agent technique

SERVICE ADMINISTRATIF



Lénaïg VINAT
Responsable du Service Administratif



Florence LESAGE
Responsable Pôle Citoyenneté et population



Emmanuelle DAL MOLIN
Agent administratif

ENTRETIEN PÉRISCOLAIRE

Photos non communiquées « droit à l'image »

Patrick LALANDE
Agent entretien et périscolaire

Caroline BOCHER
Agent périscolaire

Nadya LAMY
ATSEM /Agent entretien

PORT



Olivier JACQUES
Responsable Pôle Port de plaisance

SPANC



Frédéric DE L'ISLE
Technicien SPANC

Bienvenue à Yann POTIN,

NOUVEAU RESPONSABLE TECHNIQUE DE LA COMMUNE



Depuis le 1er septembre 2026, la commune de l'Île de Bréhat compte un nouveau responsable technique en la personne de Yann POTIN. Fort d'une expérience de près de dix années dans le domaine des travaux publics et de l'aménagement, il rejoint les services de la commune avec une solide expertise technique et une bonne connaissance des enjeux liés aux infrastructures et à l'aménagement du territoire.

Avant de rejoindre Bréhat, Yann POTIN exerçait au sein de Lannion-Trégor Communauté (LTC) en qualité de maître d'œuvre au bureau d'études VRD (Voirie et Réseaux Divers). Au cours de cette période, il a participé à la conception et au suivi de nombreux projets d'aménagement sur le territoire.

Son parcours professionnel l'avait auparavant conduit chez EUROVIA (groupe VINCI), où il occupait les fonctions de conducteur de travaux. Ces différentes expériences lui ont permis d'acquérir une connaissance concrète du suivi des chantiers, de la gestion de projets et de la coordination des différents intervenants.

Parmi les réalisations auxquelles il a contribué figurent notamment la rénovation des centres-bourgs de Lézardrieux et de Plougrescant, ainsi que des projets d'aménagement d'équipements de l'agglomération et de leurs espaces extérieurs.

Une mission au cœur de la vie de la commune

À Bréhat, Yann POTIN aura pour mission d'accompagner les élus dans les domaines techniques et de coordonner l'activité des services techniques communaux. Il apportera notamment son expertise et ses conseils dans la préparation et la réalisation des projets de la collectivité.

Ses responsabilités seront variées : management des services techniques, organisation et pilotage des projets, suivi de l'entretien et du fonctionnement des ouvrages, mais également surveillance des travaux d'équipement, de réparation et d'entretien des installations communales.

Il assurera également le suivi de la gestion des déchets, le contrôle de conformité en matière d'urbanisme, ainsi que la participation à l'aménagement, à l'entretien et à la conservation du domaine communal.

Enfin, la préservation de l'environnement constituera également un volet important de ses missions, avec le suivi des actions engagées par la commune dans ce domaine.

Par son expérience et ses compétences, Yann POTIN vient ainsi renforcer l'équipe municipale et les services de la commune, au service des projets et du quotidien des habitants de l'Île de Bréhat.

Nous lui souhaitons la bienvenue à Bréhat et pleine réussite dans ses nouvelles fonctions !

Emmanuelle DAIGRE,
1ère adjointe.





« Ce sera l'été le moins chaud du restant de notre vie »

L'année 2026 aura été l'année d'évènements marquants et préoccupants : des canicules prolongées avec des pics de chaleur dépassant les 45°C, 11000 feux recensés, près de 100 000 hectares brûlés et un déficit hydrique sans précédent obligeant de nombreuses communes à se ravitailler en camion-citerne, jusque dans notre précieuse Bretagne.



Ces pénuries d'eau s'expliquent très bien : cette région, pourtant connue pour sa fraîcheur et son humidité au regard de la proximité avec la mer, présente une géologie limitant fortement l'infiltration des eaux et leur stockage en d'importantes nappes phréatiques. L'eau ruisselle en surface, parfois en profondeur mais n'est pas retenue. Quatre mois de sécheresse, et les sols, pauvres en argiles, se déshydratent en profondeur. A cela s'ajoutent des niveaux de consommation en eau potable particulièrement élevés en cette période estivale.

Mais ce n'est pas tout car le sol desséché et piétiné par les passages estivaux, n'a plus la capacité d'accueillir les pluies quand elles arrivent. Cette eau ruisselle, ravine et provoque des inondations précisément dans les endroits les plus bas et artificialisés. Une telle situation s'est déjà produite l'année dernière notamment en Bretagne.

OÙ EN EST LE FAMEUX MICROCLIMAT BRÉHATIN ?

Notre île a été relativement épargnée cet été, mais ne doit surtout pas se croire à l'abri des conséquences du changement climatique. Le réchauffement des eaux marines a empêché l'avènement des brumes d'advection (faussement appelées brumes de chaleur) qui avaient si bien enveloppé l'île dans une précieuse fraîcheur lors de la canicule de 2003 : sans parler de canicule, nous avons eu des périodes de chaleur importante, et le déficit de précipitations est marquant.

Le régime des vents de plus en plus instable aggrave l'assèchement et le stress hydrique sur le vivant. Les canicules et les incendies ont redessiné la carte du tourisme estival et Bréhat en a bien profité, accentuant encore un peu plus la pression sur le biotope insulaire et accroissant les besoins en eau.

Bien que Bréhat compte de nombreux puits et forages, l'avenir de la ressource en eau douce est méconnu : la cartographie des nappes phréatiques et leurs modes de rechargement n'ont jamais été établis. Aurons-nous à l'avenir de l'eau au robinet ? Subirons-nous également des feux ? Y sommes-nous préparés ? Malgré l'inertie générale, des solutions à petite échelle peuvent avoir leur impact réel. Notre microcosme est une référence dans le département en matière de destruction du frelon asiatique. Pourquoi n'agirions-nous pas également pour préserver notre précieuse fraîcheur ?

TOUT FAIRE POUR ÉCONOMISER L'EAU ET PRÉSERVER SA QUALITÉ

Des restrictions drastiques sur les utilisations de l'eau sont depuis le 14 août imposées tant aux particuliers qu'aux professionnels, compte tenue de l'état de « crise sécheresse » de tout le département des côtes d'Armor.

Des réducteurs de débit d'eau au robinet ont été gratuitement proposés à la mairie et une campagne d'achat de récupérateurs d'eau pluviale a été lancée par l'AIP en 2025 mais il y a plus à faire pour anticiper et s'adapter :

- **STOCKER l'eau de pluie** en la récupérant dans des cuves ou dans des mares



aménagées, peu profondes et très végétalisées pour éviter toute noyade, et abritées pour limiter l'évaporation. Autre forme de stockage : un sol couvert avec du broyat de végétaux ou des tontes de pelouse conserve l'eau beaucoup plus durablement qu'un sol désherbé.

- **GARDER L'EAU de lavage des légumes, ou l'eau froide avant une douche,** pour la réutiliser, et soulager la station d'épuration !

- **Puis DIFFUSER cette eau** ainsi retenue pour l'hydratation des plantations en situation de stress et maintenir ainsi une couverture végétale permanente, garantie de fraîcheur. Mais attention : l'arrosage est optimal le soir ou tôt le matin. D'où les restrictions d'horaires par la Préfecture : un arrosage en pleine chaleur est trop vite évaporé ou transpiré par les plantes.

Haricots et poireaux sur paillage





Tomates presque sans arrosage chez Maryvonne

- **ADAPTER notre rapport aux jardins et espaces verts,** en préférant des tontes hautes qui maintiennent la fraîcheur sur la période humide et ne faire place nette qu'une fois la saison sèche établie pour prévenir les départs de feu (mais sans tondre à ras : jamais à moins de 5 à 6 cm). Créer des jardins arborés plutôt que de grands espaces nus est une solution également efficace pour préserver l'humidité et la vie du sol, et la fraîcheur ambiante. Préserver et planter des haies de feuillus, qui jouent un rôle climatique essentiel. Le chêne-liège est un bon coupe-feu, et la glycine apporte plus qu'un climatiseur en étant moins gourmande en énergie !

- **REPENSER nos usages de l'eau au quotidien,** en termes de priorités : est-il encore prioritaire de déverser dans les toilettes 6 à 9 litres d'eau potable par chasse, soit 30% de la consommation d'eau moyenne d'un foyer ? Actuellement, cette utilisation de l'eau peut être évitée facilement grâce à différentes solutions de toilettes sans eau qui ont fait leurs preuves, y compris en intérieur.



Toilettes sèches du gite « l'oiseau des îles » de Christiane, en intérieur et sans odeur !

PRÉVENIR LES INCENDIES

L'incendie au lieu-dit du «Bois d'amour» dans la lande du Paon en début d'été est un avertissement à prendre en considération. La litière de notre sol est riche en aiguilles de pin et en fougère, tous deux hautement inflammables. Le risque est conséquent surtout si le vent s'en mêle. Les faibles moyens d'intervention sur l'île et notre isolement incitent à prendre ce sujet au sérieux.

Le travail de destruction d'herbes de la pampa, mené par la Commune, devrait limiter ces risques à terme dans les Landes du Rosédo, un espace jusque-là très vulnérable. Et chaque propriétaire est à son niveau contributeur pour protéger l'île en continuant l'action localement.

C'est maintenant la meilleure saison pour mettre en œuvre les travaux visant à limiter les risques de feux et faciliter l'accès des pompiers :

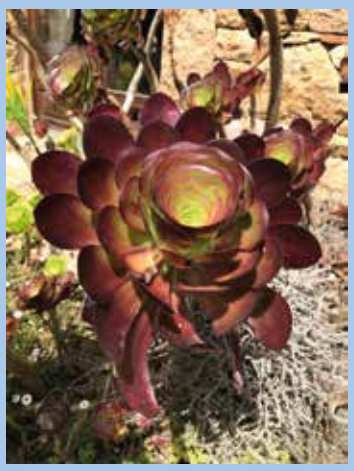
- **TAILLER les haies** qui empiètent sur les routes pour conserver la largeur des voies d'accès nécessaires aux secours,
- **DÉBROUSSAILLER les terrains,** en conservant les arbres dont on connaît le rôle primordial pour le cycle de l'eau et le maintien de la fraîcheur
- **ÉLAGUER les branches basses** des arbres à proximité des habitations pour éviter la propagation du feu tant horizontalement que verticalement
- **Et ÉVITER DE BRÛLER** en plein air les branchages, qui peuvent soit être broyés pour servir dans les jardins, soit être brûlés en toute sécurité dans votre cheminée. Tout brûlage en plein air est à proscrire en période sèche

Continuons collectivement à mener ces actions et diffusons ces bons comportements pour obtenir rapidement une amélioration de la qualité de notre quotidien insulaire, sans compter que demoiselles et libellules s'épanouiraient volontiers dans ces espaces rendus accueillants, pour le bonheur émerveillé des générations futures !

La Commission Environnement

Nouvel avenir pour la pépiniere de l'île

Dans quelques jours, la pépinière de l'île, entreprise emblématique de Bréhat, changera de mains. Laurence et Charles BLASCO partent sur le continent pour un nouveau chapitre et confient la continuité de leur projet à Géraud HUBERT et Antoine PETIT.



C'est l'occasion de saluer l'œuvre remarquable accomplie par Charles et Laurence. Arrivés à Bréhat dans les années 90, ils ont créé la pépinière en 1998 en partant de zéro. Guidés par la passion, ils ont rassemblé au fil des ans des collections renommées au-delà de nos frontières. Aujourd'hui, leur catalogue compte plus de 250 variétés d'agapanthes, d'echiums, ainsi que des plantes grasses et des vivaces. Leur boutique, près de la chapelle de Keranroux sur la route du phare du Paon, est devenue une étape incontournable pour les insulaires comme pour les visiteurs.

Au départ, un heureux bouche-à-oreille par un ami commun bréhatin, combiné à une volonté partagée de changement de vie. Pour reprendre le flambeau, il fallait une bonne dose d'enthousiasme et d'envie de découverte. À l'image de Laurence et Charles à leurs débuts, Géraud et Antoine ne viennent pas du monde horticole — ils sont tous deux ingénieurs de formation —, mais ils abordent ce nouveau métier avec une passion débordante et l'envie de plonger à fond dans le végétal.

Depuis ce printemps, la transmission se déroule dans une ambiance très généreuse. Antoine s'est installé sur l'île dès mai pour travailler aux champs d'agapanthes, au rempotage ou au magasin, rejoint régulièrement par Géraud. Bouturage, désherbage, cours de latin pour apprivoiser le nom des plantes et secrets de gestion : près de 30 ans de savoir-faire leur ont été transmis avec cœur. Il leur reste juste une grande étape à franchir en fin d'automne avec la fameuse division des agapanthes ! Les deux amis abordent ce défi avec beaucoup d'humilité et d'impatience.

Pour la suite, les idées ne manquent pas, mais la priorité reste de perpétuer le cœur de métier : la production et l'enrichissement de ces magnifiques collections d'agapanthes, d'echiums et de succulentes vont se poursuivre. En parallèle, Géraud et Antoine souhaitent prendre le temps de recenser les envies des résidents pour enrichir l'offre locale et proposer des prestations de création de jardin. Enfin, ils rêvent à plus long terme de trouver de jolies façons de présenter et de partager ce patrimoine botanique exceptionnel avec les curieux de passage.

Nous souhaitons une belle installation à Géraud et Antoine et leur réussite dans cette aventure, et nous envoyons tous nos vœux de bonheur à Laurence et Charles pour leur nouvelle vie continentale !

Marion REGLER
3ème adjointe



Portraits

Adélaïde et Géraud HUBERT



C'est une belle histoire de transmission et aussi de projet de vie qui s'écrit ces jours-ci à Bréhat. Après des années de vie dans le sud de la France, un grand voyage en voilier en famille, qui les a menés depuis Saint Malo à Ushuaia et jusqu'aux Marquises, l'envie d'ancrer leur quotidien sur nos belles côtes de Bretagne, Adélaïde et Géraud ont choisi de poser leurs valises sur l'île, un lieu qu'ils arpentent déjà depuis de nombreux étés.

Pour Géraud, ce changement de cap s'accompagne d'un engagement concret : reprendre la pépinière, succédant ainsi à Charles et Laurence BLASCO. Adélaïde poursuit quant à elle son activité professionnelle à distance. Toute la famille prend ses marques dans la maison attenante à la pépinière, et les trois enfants — Timothée (7 ans), Céleste (6 ans) et Garance (4 ans) — feront leur rentrée à l'école de Kérano début novembre.

Passionnés de mer, de pêche à pied et de moments partagés, ils ont à cœur de s'investir pleinement dans la vie associative et les rendez-vous insulaires !

Nous souhaitons la bienvenue à Adélaïde, Géraud et leurs enfants !

Antoine PETIT



Désirant se lancer dans un projet singulier contrastant avec des années de rythme citadin et de métier dans les sciences du numérique, Antoine s'est ainsi joint à l'aventure initiée par Géraud et Adélaïde. Animé par une envie de découverte, amateur de voyages, de sport (vélo, football, tennis) et de convivialité, il souhaite s'intégrer à la vie bréhatine et profiter du magnifique cadre naturel !

Bienvenue à lui !

Marion REGLER
3ème adjointe

Chenilles processionnaires et frelons asiatiques : ouvrez l'oeil !

LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN sont maintenant bien implantées à Bréhat. Des foyers ont été signalés dans toutes les parties de l'île. Elles se reconnaissent par leurs processions caractéristiques, et leurs gros nids soyeux accrochés dans les pins, visibles à partir de l'automne.



Ce ravageur peut faire des dégâts importants dans les pins, et présente aussi des risques pour la santé humaine et celle des animaux de compagnie : en effet, les poils des chenilles sont très urticants et peuvent occasionner des réactions allergiques graves. Elles sont surtout accessibles lorsqu'elles descendent des arbres en processions, entre novembre et fin mars, mais les cocons remplis de poils urticants restent dangereux après le départ des chenilles (dissémination par le vent, chute depuis les arbres).

Marche à suivre si vous repérez des nids :

- éviter les alentours des arbres infestés (attention particulière aux enfants) ;
- signaler les nids en mairie, avec une photo et la localisation précise : les signalements serviront pour le suivi régional de l'espèce et la mise en œuvre des actions nécessaires s'il s'agit d'espaces publics (périmètre de sécurité, élimination du nid si c'est possible...) ;





- si le nid est dans votre propriété : couper les branches portant des nids, si elles sont accessibles, en se protégeant bien (gants, lunettes, masque ...) ou poser un piège collier autour du tronc de l'arbre pour intercepter les chenilles lors de leur descente au sol. Attention, ces opérations sont délicates à réaliser, le recours à un professionnel est conseillé. Contacter la mairie pour être mis en relation avec le prestataire pour la commune, afin de grouper les interventions et limiter les coûts.
- favoriser les prédateurs naturels en posant des nichoirs ou abris : mésanges et chauves-souris.

Plus d'infos sur le site de la Fredon Bretagne : https://fredon-bretagne.com/especes-a-enjeux-pour-la-sante-humaine/chenilles-processionnaires-du-pin/

LES FRELONS ASIATIQUES, présents depuis maintenant plusieurs années à Bréhat, occasionnent de gros dégâts sur les colonies d'abeilles et parmi de nombreuses espèces d'insectes. Il n'y a d'ailleurs plus de ruche vivante à Bréhat à ce jour. Ils sont par ailleurs dangereux pour les humains du fait de leurs piqûres.

La lutte contre cette espèce se fait en deux temps :

- le piégeage des reines fondatrices au printemps : merci aux 25 piégeurs qui ont capturé environ 1200 reines au printemps 2026 ! N'hésitez-pas à vous inscrire comme piégeur pour la campagne 2027.
- la destruction des nids, dès qu'on les repère : c'est le plus facile à l'automne quand ils deviennent gros et quand les arbres perdent leurs feuilles.

Si vous repérez un nid, merci de le signaler en mairie avec sa localisation la plus précise possible pour permettre sa destruction au plus vite. Une participation financière de 78€ sera demandée au propriétaire du terrain, le reste du coût de l'intervention est pris en charge par la commune.

Plus d'infos sur le site de la Fredon Bretagne : https://fredon-bretagne.com/especes-impacts/frelon-asiatique/

Merci pour votre vigilance !

Marion REGLER, 3e adjointe, et
Charlie DELAMARE, conseiller municipal

OCTOBRE

Mercredi 21 Octobre

Association La Musette

15h-18h - Ferme Lait Bréhatines

DONNERIE ET ATELIER HALLOWEEN



Vendredi 23 Octobre

Comité de jumelage Bréhat Itterswiller

18h30 - Salle Polyvalente

APERITIF DANSANT SUIVIE DE SOIREE DISCO

Samedi 24 Octobre

Association La Kidech'

20h – Salle Polyvalente

THEATRE D'IMPROVISATION « ON THE ISLAND »

Galettes/crêpes et buvette de 19h à 22h30

+ 2 ATELIERS DECOUVERTE

de 75mn pour enfants et adultes de 14h30 à 16h
(Salle des Associations et Semaphorus
Inscription : assolakidech@gmail.com



Dimanche 25 Octobre

Comité de jumelage Bréhat Itterswiller

9h - Place du Bourg

BOURSE AUX PLANTES D'AUTOMNE

Lundi 26 et mardi 27 Octobre

Association Ut'île

Salle Polyvalente

OPERATION
« VIDE TON PLACARD »

26 Octobre de 18h à 20h30 et 27 Octobre de 10h à 12h (dépôt des vêtements)
27 Octobre de 10h à 12h et de 13h30 à 19h30 (retrait des vêtements)



Lundi 26 au jeudi 29 Octobre

La Compagnie des Scènes

10h30 à 12h – Salle des associations

STAGES THEATRE

pour enfants et ados (à partir de 6 ans)
Renseignements : caroline.vannini@scenesdebrehat.fr.

Mercredi 28 Octobre

Association L'Effet-Mer

20h30 - Salle Polyvalente

RECITAL MUSIQUE EN DUO

Avec Rachel Fromy (Violoncelle) et Antoine Chrétien (Piano)
Programme : Gabriel Fauré, Claude Debussy, Ernest Bloch, Dimitri Chostakovitch...

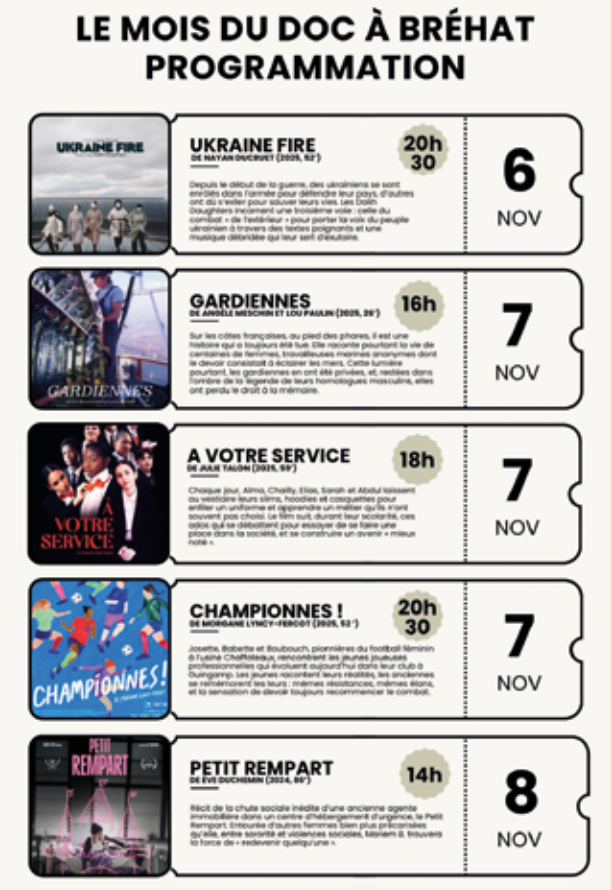


Calendriers des évènements

NOVEMBRE

Vendredi 6 au dimanche 8 Novembre

Association La Kidech'
Salle Polyvalente
FESTIVAL DU MOIS DU DOC
avec restauration et buvette





DÉCEMBRE

Dimanche 20 Décembre

Associations et commerçants de Bréhat
16h à 19h - Place du Bourg
(ou Salle Polyvalente selon météo)
MARCHE DE NOËL





Dimanche 27 Décembre

Association La Musette
15h à 18h – Salle Polyvalente
JEUX DE SOCIETE

Lundi 28 Décembre

Association L'Effet-Mer
18h30 – Salle Polyvalente
« QU'EN AI-JE DIT ? »
de Jean-Nicolas Diatkine (piano) et Bernard Gabay (voix)
SPECTACLE MELANT TEXTES ET MUSIQUES
comme Schuman ou Debussy dialoguant avec Montaigne ou Robert Walser

Mardi 29 Décembre

10h à 16h - Salle Polyvalente
JOURNEE DES ASSOCIATIONS

Jeudi 31 Décembre

19h – La Chapelle Saint-Michel
FEU D'ARTIFICE

Samedi 14 Novembre

Association Fert'île
10h Salle des associations
SORTIE CHAMPIGNONS
avec un groupe de mycologues en résidence à Bréhat
Prévoir bonnes chaussures et pique-nique

Les scènes de Bréhat 2026

En juillet dernier, la sixième édition du festival Les Scènes de Bréhat s'est déroulée dans un nouveau lieu : la pointe du Guerzido

Les éditions se suivent et ne se ressemblent pas, et plus que jamais 2026 a été celle de l'interrogation. Est-ce que le festival aura lieu ? Mais où ? Mais comment ça va rentrer ? Et le village ? Et le vent d'est ? Revenons sur la genèse de ce nouveau projet.

Acte 1 – L'écrin. Janvier 2026, le festival doit déménager de la citadelle. Le maire nous assure de son soutien pour un nouveau lieu. Il fallait donc – au pas de course – trouver un endroit aussi magique. La mer, forcément. La cale du club est évoquée assez vite, en plus de la beauté spectaculaire de son cadre, elle avait un atout imparable : la praticité logistique (relative, on est sur une île tout de même !). Les équipements livrés directement sur la cale. À ces mots la régisseuse générale ne voulut plus rien entendre d'autre, il fallait que « ça rentre ».

Acte 2 – Le chausse-pied. Là, un autre personnage fondamental de cette histoire intervient, Pascale Guillou, scénographe d'équipement (L'Œil du prince), faiseuse de miracle. Après plusieurs essais, elle y arrive, scène, gradins, tour régie, espace mécène, loges, tout rentre, sans diminuer la jauge du festival (et certains avoueront a posteriori que ce n'est qu'une fois le dernier siège posé qu'ils y ont cru).

Acte 3 – L'union. Sans village, pas de Scènes de Bréhat, et à la pointe du Guerzido, il n'y avait qu'une seule possibilité, la Potinière. Intervient alors un nouveau personnage clé, Béatrice Normand, la facilitatrice. Béa n'a jamais dit non et a construit avec nous ce village de rêve. Une convention est signée avec les Glénans, l'APPG, la mairie. Tous les feux sont au vert, on peut donc enfin commencer à « meubler » ce nouvel espace.

Acte 4 – Le casse-tête. Mais nous sommes en mars, beaucoup d'équipements ne sont plus disponibles, la particularité de l'implantation fait grimper l'addition, les financements sont incertains. Chaque petite victoire s'accompagne d'une désillusion mais personne ne baisse les bras.

Acte 5 – La con-sé-cré-tisation. Et puis le 3 juillet est arrivé, sous un soleil qui ne nous a pas quittés, et le miracle a eu lieu. Une première soirée spécialités locales avec la troupe des Bréhatins et le Karaoké Social Club donne le ton : joie obligatoire ! Et les soirées se sont enchainées, offrant chacune leur lot d'émotions et de performances, resserrant chaque fois un peu plus le lien entre tous. Le pari était gagné.

Vous l'aurez compris, cette année fut particulière et la réussite de cette sixième édition est le fruit de la volonté – d'aucuns diront la pugnacité – de tous ses intervenants et des liens qu'ils ont su créer. Qu'ils en soient remerciés ici : en plus de ceux évoqués ci-dessus, l'équipe des Scènes, le conseil d'administration, les partenaires, les mécènes, les donateurs, les hébergeurs, les merveilleux spectateurs et les incroyables bénévoles.

Comme l'a écrit l'un d'entre eux, *« ce n'est pas juste un festival qui a été créé, c'est une famille. »*

L'équipe des Scènes de Bréhat



Tribune libre

L'insularité

Vous qui lisez cet article êtes insulaire, le temps des vacances ou pour la vie que vous avez choisie. Nous partageons donc une réalité particulière : les avantages d'une île, mais aussi ses contraintes.
L'insularité n'est pas un simple décor. Elle impose des équilibres. Tout y est plus petit, plus proche, plus fragile. Une décision qui paraît pertinente sur le papier peut avoir, sur une île, des conséquences très différentes.
C'est pourtant une logique de transformation profonde que nous voyons aujourd'hui à l'œuvre à Bréhat. Olivier Carré poursuit une action municipale qui modifie progressivement les équilibres existants et engage la commune dans une nouvelle direction.
Mais une île ne se gère pas comme une entreprise. **Bréhat est un territoire vivant, avec son histoire, ses habitants, ses activités et ses fragilités.**
C'est pourquoi nous sommes particulièrement attentifs à la manière dont ces transformations sont décidées.

Une majorité élue a toute légitimité pour gouverner. Mais cette légitimité ne signifie pas que le débat doit s'arrêter au lendemain de l'élection. L'opposition n'a pas vocation à empêcher l'action municipale. Elle doit pouvoir questionner, proposer, alerter et participer pleinement aux décisions.
Or nous constatons une place de plus en plus réduite laissée au débat contradictoire, y compris en commissions. Lorsque des temps forts sont organisés pour rassembler l'équipe municipale en excluant ceux de l'opposition, lorsque les décisions sont largement définies avant même que le conseil municipal puisse réellement en débattre, le rôle des élus s'appauvrit. Et avec lui, c'est la démocratie locale qui perd de sa substance.

Le débat municipal n'est pas un obstacle à l'action. Il en est une garantie.

Cette question est d'autant plus importante que les choix qui sont faits aujourd'hui auront des conséquences pendant de nombreuses années.
Prenons le logement. Oui, il faut permettre aux habitants de se loger. Mais le logement ne peut pas être pensé séparément du reste. Que deviennent les logements si les services disparaissent ? Comment maintenir une population à l'année sans emplois, sans école, sans activités et sans une économie suffisamment diversifiée ?
L'insularité oblige précisément à penser cet ensemble. Le logement, les services, l'économie, la mobilité, l'école, nos aînés et la vie associative sont les éléments d'un même équilibre.

Le logement est une pièce du puzzle, pas le puzzle tout entier.

L'enjeu n'est donc pas de savoir si Bréhat doit changer. Elle changera. L'enjeu est de savoir **ce que nous voulons préserver en changeant et quels équilibres nous voulons construire.**
Nous ne voulons pas d'une île figée dans le passé. Nous voulons une île capable d'évoluer sans perdre ce qui fait sa cohérence.
Cela demande du temps, de l'écoute et du débat. Cela demande aussi d'accepter que d'autres puissent avoir une vision différente.
Car l'insularité n'est pas seulement le fait de vivre sur une île. **C'est vivre ensemble sur un territoire contraint et construire collectivement les conditions de son avenir.**
Et cet avenir ne peut pas être décidé par quelques-uns seulement.

L'insularité n'est pas un modèle que l'on impose. C'est un équilibre que nous devons construire ensemble.

Les élus de l'opposition



NATHALIE LAMIDON

Le 23 avril 2026, l'île de Bréhat a perdu un de ses « personnages » : Nathalie LAMIDON, gérante et cheffe de « la Vieille Auberge », dans le bourg, établissement créé par sa grand-mère, puis tenu par sa mère, Jacqueline LAMIDON.

C'est en 2000, que Nathalie prendra le flambeau pour nous régaler, entre autres, de sa délicieuse soupe de poisson, recette qu'elle tenait de sa grand-mère.

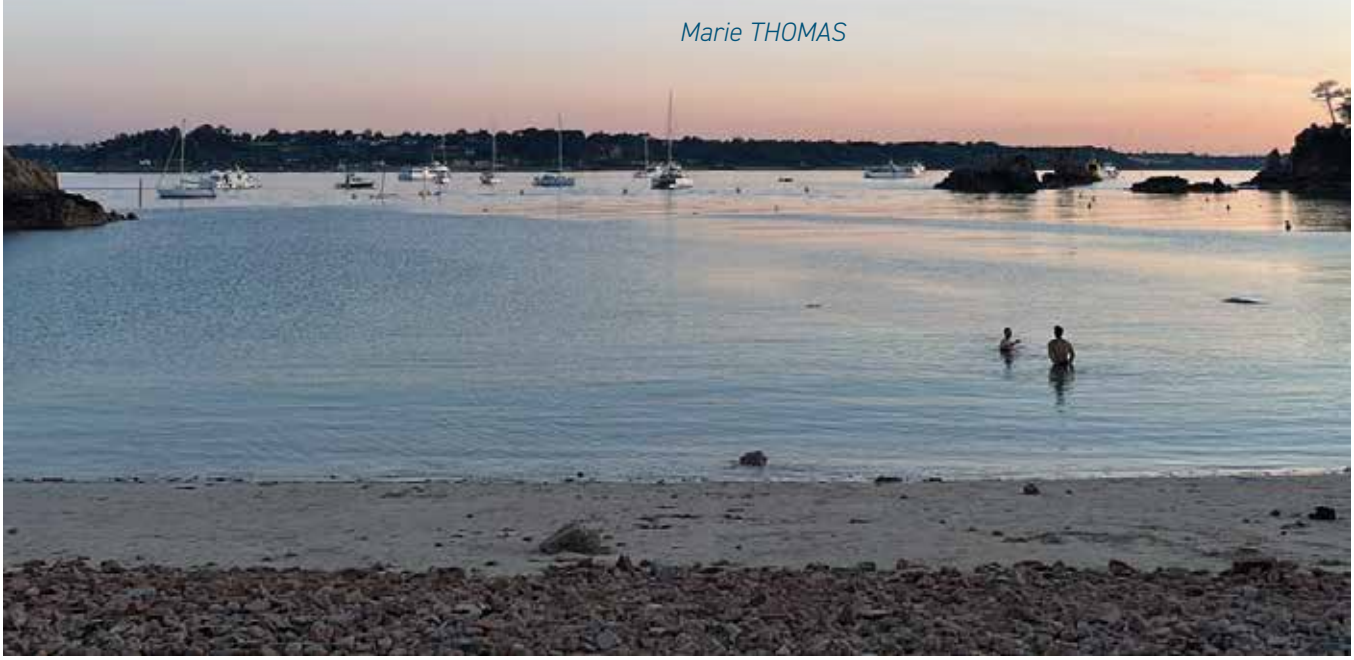
Nathalie avait un attachement tout particulier au Guerzido, et à « la Potinière », qu'a tenu son arrière-grand-mère.

C'est souvent là qu'elle se baignait, même en plein hiver, car elle disait toujours à juste titre : *« on ne regrette jamais un bain de mer ».*

Nathalie est partie en paix. Elle trouvait qu'elle avait eu une belle vie, vécu dans un endroit magnifique et fait de beaux voyages. Hasta Luego Nathalie !

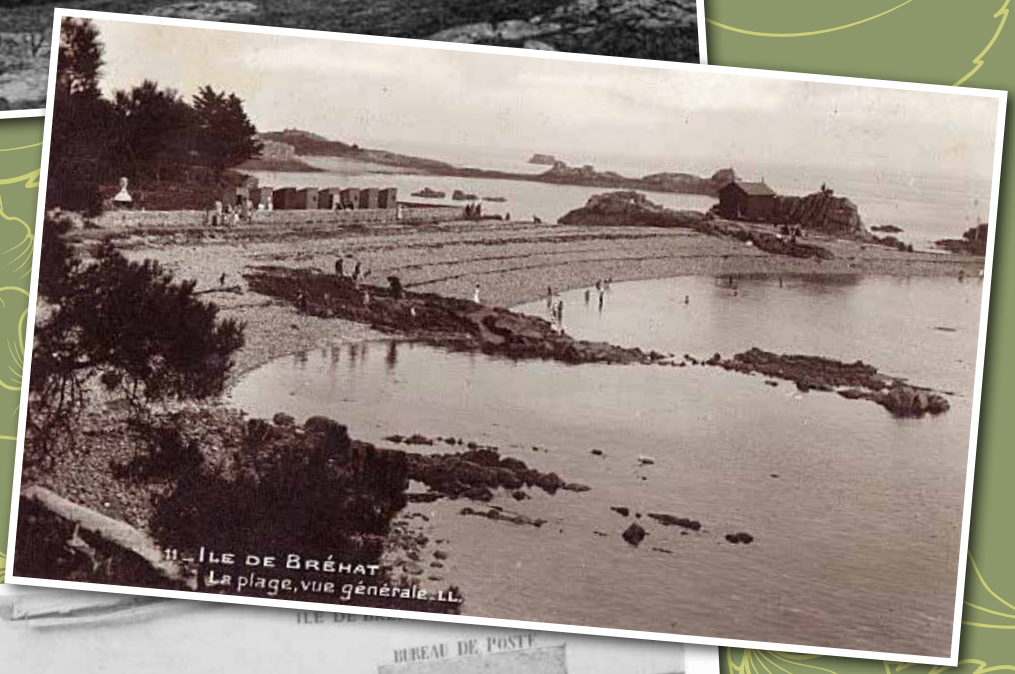


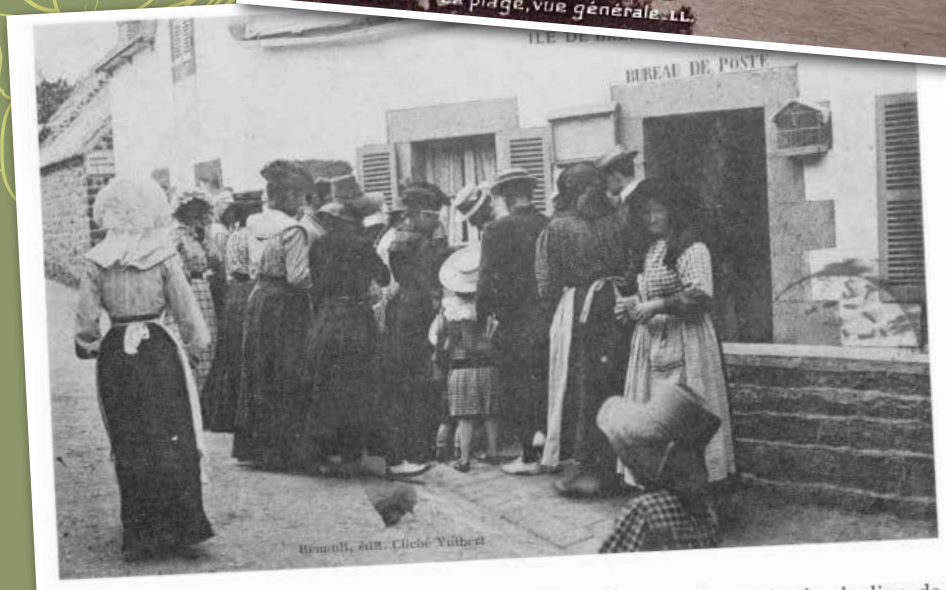
Marie THOMAS



Cartes postales







Le bureau de poste dont la receveuse est Mlle Alexandre, est chaque matin, le lieu de rendez-vous de nombreux Bréhatins. C'est en effet à 11 h, que « Pierre-Louis » le seul facteur de l'île, distribue les lettres aux destinataires présents, puis part en tournée... jusqu'à Béniguet, la petite île voisine. En attendant les « nouvelles » venues du continent, on parle des « nouvelles » de Bréhat !

L'ÉCOLE

Cette rentrée, l'école a obtenu 3 labels, mettant ainsi en valeur les projets menés sur trois domaines d'enseignement : le développement durable, l'éducation artistique et culturelle et l'égalité filles/garçons.

E3D
Etablissement en Démarche de Développement Durable

Ces dernières années, nous nous sommes mobilisées pour offrir à nos élèves des contenus d'enseignement innovants tels que « l'école dehors » et la création d'une aire marine éducative. Notre objectif est que nos élèves découvrent et s'approprient la richesse et la diversité de notre environnement proche.

Nous collaborons régulièrement avec l'association « Les courants d'art » avec laquelle nous élaborons des interventions mêlant culture, art et écriture.
Enfin, nous tentons également de mettre en place des actions en faveur de l'égalité filles -garçons. Nous avons, dans cette optique invité plusieurs femmes ayant une carrière scientifique à venir témoigner de leur parcours devant nos jeunes élèves.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble du tissu associatif, les intervenants ainsi que la municipalité pour leur soutien, qui contribuent tous à la richesse et à la diversité sociale de notre environnement insulaire.

Maud GALANT, Directrice.

INSCRIPTION AUX FLASH INFOS DE LA MAIRIE

Pour recevoir par e-mail les lettres d'informations de la Mairie, vous pouvez vous inscrire sur la page d'accueil du site internet www.iledebrehat.fr



Vous recevrez un e-mail pour confirmer votre inscription

ETAT CIVIL

Seuls les actes inscrits dans les registres d'état-civil de la commune et les notifications de naissance hors commune sont répertoriés dans cette rubrique.



DÉCÈS :

- **Madame Françoise ATHANÉ,** née le 12/12/1932, décédée le 14/08/2026
- **Madame Louise Marie VOLANT,** née le 24/06/1947, décédée le 04/09/2026
- **Madame Madeleine SAN MIGUEL,** née le 28/12/1950, décédée le 16/09/2026
- **Monsieur Didier NICOLAS,** né le 28/06/1958, décédé le 16/09/2026
- **Madame Micheline MOREAU,** née le 31/05/1938, décédée le 28/09/2026

MARIAGES :

- **Madame Clara BIGOT et Monsieur Antoine AJAQUES d'HALLUIN,** le 08/08/2026
- **Madame Ariane ROBERT de SAINT VICTOR et Monsieur Corentin MARCHIOL,** le 27/08/2026

NAISSANCE :

- **Jeanne LANCIEN BOCHER,** née le 21/09/2026

Informations médecin

Horaires de consultation du 28 septembre 2026 au 31 mai 2027 :

	Matin	Après-midi
Lundi	10h-12h	17h-18h
Mardi	10h-12h	17h-18h
Mercredi	10h-12h	17h-18h
Jeudi		15h-18h
Vendredi	10h-12h *uniquement pendant les vacances zones B et C*	17h-18h
Samedi	10h-12h	

Permanence téléphonique de 8h à 20h du lundi au samedi midi au 02 96 55 00 37 :

- Pour les demandes de visite à domicile
- Pour les demandes de prise de sang à jeun
- Pour les urgences ne pouvant pas attendre la prochaine consultation sans rendez-vous

Entre 20h et 8h du matin, ou les week-ends :
Une astreinte de médecine générale est assurée pour les problèmes de santé ne pouvant pas attendre le prochain jour ouvré, mais dans ce cas, appeler le 15 ou le 112. Le SAMU décide alors de la meilleure réponse à vous apporter.
La Dre Hélène Lacroix est médecin pompier et médecin correspondant SAMU. À ce titre, elle peut être appelée à tout moment et devoir quitter une consultation en urgence, ou avoir du retard suite à une intervention. Merci de votre compréhension.

Festival des Insulaires 2026
« Yeu, le retour »

Les 18, 19 et 20 septembre, l'île d'Yeu accueillait la 13è édition du Festival des Insulaires. Pas moins de 150 Bréhatins avaient fait le voyage jusqu'en Vendée pour trois jours de rencontres, de jeux et de fête.



La décoration des stands consacrée aux Femmes insulaires, a fait sensation. Orchestrée par Nathalie JOCAILLE, la réalisation du nôtre rendait hommage à celles qui ont façonné Bréhat et à celles qui la font vivre aujourd'hui.
Côté épreuves, nos représentants ont mesuré leur force et leur adresse face aux équipes venues des autres îles : tir à la corde, pétanque et godille. C'est sur l'eau que Bréhat s'est illustrée : Marion LE PACHE et Arthur DAIGRE ont ramené le trophée de godille à la maison.
Le festival, c'est aussi un temps de réflexion. Loi îles, logement, mobilité : les débats ont permis d'échanger sur les enjeux communs à tous les territoires insulaires.



Pour cette édition, la programmation musicale était 100 % insulaire, avec des concerts, batucadas et fanfares qui ont rythmé tout le week-end.
Point d'orgue de ces trois jours : un repas de clôture de plus de 1 000 couverts, digne des banquets d'Astérix et Obélix.
Rendez-vous l'an prochain... chez nous ! Bréhat accueillera la 14è édition du Festival des Insulaires.

Numéros utiles

SAMU	**15**
POMPIERS	**18**
POLICE	**17**
APPEL URGENCE EUROPÉEN	**112**
(met automatiquement en œuvre les n° ci-dessus)	
CROSS *(Secours en mer)*	**196**
CENTRE ANTI-POISONS RENNES	**02 99 59 22 22**
Mairie	**02 96 20 00 36**
Télécopie	**02 96 20 01 92**
Médecin Bréhat	**02 96 55 00 37**
Gendarmerie Paimpol	**02 96 20 80 17**
Petit train routier	**06 86 77 85 46**
Maison du département à Paimpol *(services sociaux)*	**02 96 55 33 00**